

**Procès-verbal du conseil d'administration
Centre de services scolaire des Navigateurs**

Procès-verbal non adopté

3^e séance, 28^e année

**Province de Québec
Centre de services scolaire des Navigateurs
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Navigateurs, tenue le 16 décembre 2025 à 18 h 30, en présence, au centre administratif situé au 1860, 1^{re} Rue, Lévis.

Membres du conseil d'administration présents :

Madame Ève Lapointe, présidente du CA et parent d'un élève
Monsieur Daniel Vermette, vice-président du CA et parent d'un élève
Monsieur Louis-Sébastien Caron, parent d'un élève
Monsieur Ian Pellerin-Poliquin, parent d'un élève
Monsieur Maxim Vacher, parent d'un élève

Monsieur Carl Lavoie, membre de la communauté
Monsieur Luc Lévesque, membre de la communauté
Madame Josianne Turcotte, membre de la communauté

Madame Lise Bergeron, membre issue du personnel de soutien
Madame Brigitte DesRosiers, membre issue du personnel, direction d'établissement
Madame Geneviève Moreau, membre issue du personnel professionnel
Madame Caroline Pelletier, membre issue du personnel d'encadrement
Monsieur Louis-Xavier Roy-Gosselin, membre issue du personnel enseignant

Monsieur Hubert Brulotte, membre observateur

Membres du personnel administratif présents :

Madame Suzie Lucas, directrice générale
Madame Caroline Marcotte, directrice générale adjointe
Monsieur Éric Pouliot, directeur général adjoint
Madame Isabelle Proulx, directrice générale adjointe
Madame Rachel Dion, directrice du Secrétariat général, des Services corporatifs et des communications
Monsieur Jean-François Houle, directeur des Services des ressources financières et du transport

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Mot de bienvenue

Madame Ève Lapointe, présidente, adresse un mot de bienvenue aux membres du conseil d'administration.

1.2 Ouverture de la séance ordinaire

Madame Ève Lapointe, présidente, propose l'ouverture de la séance ordinaire du conseil d'administration du 16 décembre 2025 à 18 h 28.

Procès-verbal du conseil d'administration
Centre de services scolaire des Navigateurs

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du conseil d'administration ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

1.3.2 Quorum

La secrétaire générale, Mme Rachel Dion, confirme qu'il y a quorum.

1.4 Dépôt du serment de Mme Geneviève Moreau, membre du personnel professionnel

Mme Rachel Dion dépose le serment de Mme Geneviève Moreau, membre du personnel professionnel.

La présidente indique qu'un tour de table pour se présenter suivra.

CA-25-26-038

1.5 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Josianne Turcotte et résolu :

D'INVERSER les points 2.2 et 2.3;

D'AJOUTER le point 3.1 – Réflexion sur la capacité d'accueil;

D'ADOPTER l'ordre du jour **modifié** suivant;

1.0 Préliminaires

- 1.1 Mot de bienvenue
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Dépôt du serment de Mme Geneviève Moreau, membre du personnel professionnel
- 1.5 Adoption de l'ordre du jour
- 1.6 Adoption du procès-verbal du conseil d'administration
 - 1.6.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 octobre 2025
 - 1.6.2 Suivi au procès-verbal
- 1.7 Présentation du rapport annuel d'activités 2024-2025 de la protectrice régionale de l'élève
- 1.8 Interventions du public et période de questions

2.0 Décisions

- 2.1 Nomination d'un membre au conseil d'administration du CSSDN issu de la catégorie du personnel – représentant les professionnels
- 2.2 Dépôt des états financiers vérifiés 2024-2025 – Adoption
- 2.3 Rapport annuel 2024-2025 du Centre de services scolaire des Navigateurs – Adoption
- 2.4 Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire (5.19) – modification

3.0 Information

- 3.1 Réflexion sur la capacité d'accueil
- 3.2 Transactions immobilières et servitudes entre le CSSDN et la Ville de Lévis / Servitude terrain Champagnat
- 3.3 Formation obligatoire des membres du CA – (date limite 16 janvier 2026)
- 3.4 Suivi candidature postes vacants au CA (communauté)

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

3.5 Contrats supérieurs à 133 000 \$ du 20 octobre au 8 décembre 2025

3.6 Mot de la Direction générale

4.0 Rapports des comités

4.1 Comité de vérification

4.2 Comité de gouvernance et d'éthique

4.3 Comité des ressources humaines

4.4 Comité CSÉHDAA

4.5 Comité de parents

4.6 Comité consultatif de transport

5.0 Questions diverses

5.1 Questions et messages des membres

6.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

1.6 Adoption du procès-verbal du conseil d'administration

CA-25-26-039

1.6.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 octobre 2025

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 28 octobre 2025 a été remis à tous les membres du conseil d'administration dans les délais requis à l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Louis-Xavier Roy-Gosselin et résolu :

DE dispenser la secrétaire générale, Mme Rachel Dion, de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 28 octobre 2025 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.6.2 Suivi au procès-verbal

Aucun point au procès-verbal ne requiert de suivi.

1.7 Présentation du rapport annuel d'activités 2024-2025 de la protectrice régionale de l'élève

Mme Audrey Parizeau, protectrice de l'élève, présente aux membres son rapport annuel d'activités 2024-2025.

Madame Rachel Dion, directrice du Secrétariat général, des services corporatifs et des communications, prend acte du dépôt du rapport annuel d'activités 2024-2025 de la protectrice régionale de l'élève, lequel est déposé à titre informatif aux membres du conseil d'administration.

1.8 Interventions du public et période de questions

Monsieur Éric Larouche, représentant du syndicat soutien, fait la lecture de sa question et explique le contexte concernant l'ouverture des services de garde lors de la semaine de relâche 2026.

La directrice générale répond qu'antérieurement, les services de garde en milieu scolaire adoptaient une approche où la fermeture pendant la

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

relâche était la norme, sauf si un sondage auprès des parents démontrait un besoin d'ouverture. Le CSSDN, qui recevait des plaintes à cet égard, a évalué les sondages aux parents, qui avaient des biais. On a changé cette dynamique en adoptant une logique de service à la clientèle et d'équité entre les écoles, en faisant en sorte que la détermination de l'offre de service repose sur l'absence de besoin, et non sur la justification d'une ouverture.

On a mis en place un sondage standardisé et neutre où la prémisse est que le service est ouvert, à moins que les parents indiquent qu'ils n'utiliseront pas le service. Il appartient ensuite au conseil d'établissement de convenir d'offrir des services ou de procéder à la fermeture, comme le prévoit le *Règlement sur les services de garde en milieu scolaire*.

2.0 DÉCISIONS

CA-25-26-040
SG

2.1 Nomination d'un membre au conseil d'administration du CSSDN issu de la catégorie du personnel – représentant les professionnels

ATTENDU l'article 143.3 alinéa 1 de la *Loi sur l'instruction publique* qui prévoit que le mandat des membres du conseil d'administration est de 3 ans;

ATTENDU l'article 143.3 alinéa 2 de la *Loi sur l'instruction publique* qui prévoit que le processus de désignation des membres est tenu deux années sur trois;

ATTENDU le poste vacant d'un membre issu de la catégorie du personnel – représentant les professionnels au sein du conseil d'administration;

ATTENDU la volonté des membres du conseil d'administration de nommer un nouveau membre issu de la catégorie du personnel représentant les professionnels;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Maxim Vacher et résolu :

QUE Mme Geneviève Moreau soit désignée pour un mandat débutant le 16 décembre 2025 jusqu'au 30 juin 2028 :

Membre issu de la catégorie du personnel représentant les professionnels :

Geneviève Moreau, administratrice

ADOPTÉE à l'unanimité

La présidente offre à Mme Moreau ainsi qu'aux autres membres l'occasion de se présenter.

CA-25-26-041
SRF

2.2 Dépôt des états financiers vérifiés 2024-2025 – Adoption

ATTENDU les dispositions des articles 286 et 287 de la *Loi sur l'instruction publique* concernant la production de l'état financier et du rapport du vérificateur externe;

ATTENDU que le comité de vérification a, lors de la séance du 11 novembre 2025, pris connaissance des résultats de l'audit, reçu le document « Rapport financier au 30 juin 2025 », assisté à une présentation sommaire et questionné certains éléments des états financiers audités;

ATTENDU la recommandation favorable du comité de vérification;

**Procès-verbal du conseil d'administration
Centre de services scolaire des Navigateurs**

IL EST PROPOSÉ PAR M. Ian Pellerin-Poliquin et résolu :

D'ACCEPTER le dépôt de l'état financier du Centre de services scolaire des Navigateurs pour l'année financière terminée le 30 juin 2025 ainsi que le rapport du vérificateur externe.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CA-25-26-042
DG**

2.3 Rapport annuel 2024-2025 du Centre de services scolaire des Navigateurs – Adoption

ATTENDU les articles 220 et 220.1 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU les délibérations des membres du conseil d'administration;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Josianne Turcotte et résolu :

D'ADOPTER le Rapport annuel 2024-2025 du Centre de services scolaire des Navigateurs tel que déposé ci-joint sous la cote CA-25-26-042 ;

DE transmettre une copie du Rapport annuel 2024-2025 à Mme Sonia LeBel, ministre de l'Éducation du Québec au plus tard le 31 décembre 2025.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CA-25-26-043
SG**

2.4 Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire (5.19) – modification

ATTENDU l'obligation du centre de services scolaire de déterminer, en vertu de l'article 239 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, les critères d'admission et d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire;

ATTENDU la *Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire (5.19)* adoptée le 17 décembre 2024;

ATTENDU la recommandation du Protecteur national de l'élève de réviser la politique 5.19 avant la prochaine période d'inscription en février 2026;

ATTENDU la consultation effectuée lors du comité consultatif de gestion du 25 novembre 2025;

ATTENDU la consultation effectuée auprès du comité de parents lors de la réunion du 8 décembre 2025;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Ian Pellerin-Poliquin et résolu :

QUE la *Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire (5.19)*, tel que modifiée et présentée à la séance, soit adoptée et versée aux archives sous la cote CA-25-26-043.

ADOPTÉE à l'unanimité

Procès-verbal du conseil d'administration

Centre de services scolaire des Navigateurs

3.0 INFORMATION

3.1 Réflexion sur la capacité accueil

Le conseil a discuté de la capacité d'accueil des écoles secondaires et de la réflexion d'un membre sur l'opportunité de planifier des écoles secondaires de grande taille (1500 à 2000 élèves), afin de maximiser l'offre de programmes et l'« effet école secondaire ».

La direction générale fait part des enjeux de financement des investissements en infrastructure et de disponibilité de terrains dans les municipalités, notamment, qui sont pris en considération dans la planification, qui intègre les réalités locales. Les demandes sont faites au ministère de l'Éducation, mais il faut attendre les confirmations MEQ avant d'engager des décisions structurantes.

3.2 Transactions immobilières et servitudes entre le CSSDN et la Ville de Lévis / Servitude terrain Champagnat

Monsieur Éric Pouliot, directeur général adjoint, informe les membres que dans le cadre des transactions immobilières, une servitude d'usage sera à établir entre la Ville de Lévis et le Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN), afin de limiter les usages du lot 6 523 221 (école secondaire Champagnat) à un usage sportif, tel que précisé dans la promesse bilatérale d'échange signée par le CSSDN et la Ville de Lévis.

3.3 Formation obligatoire des membres du CA – (date limite 16 janvier 2026)

Mme Rachel Dion rappelle aux nouveaux membres l'importance de la formation obligatoire des membres du CA et la date limite du 16 janvier 2026 date à laquelle elle doit être terminée.

3.4 Suivi candidature postes vacants au CA (communauté)

Madame Rachel Dion présente aux membres la mise des places vacantes au CA.

2 postes vacants

- Membres de la communauté, profil 5, 18-35 ans
- Membre de la communauté, profil 2, expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles;

Elle informe les membres qu'une période de mise en candidature est en cours, et ce, jusqu'au vendredi 23 janvier 2026.

3.5 Contrats supérieurs à 133 000 \$ du 20 octobre au 8 décembre 2025

Madame Suzie Lucas, directrice générale, présente à titre informatif aux membres du conseil d'administration, la liste des contrats supérieurs à 133 000 \$ du 20 octobre au 8 décembre 2025.

3.6 Mot de la Direction générale

Madame Suzie Lucas, directrice générale, s'adresse à l'ensemble des membres du conseil d'administration. Elle mentionne l'offensive en électricité et en construction navale. Une subvention de 1,2 million de la Davie permettra d'investir et de soutenir la mise en place d'un nouveau programme d'Attestation d'études professionnelles en construction navale. Des cohortes additionnelles dans différents programmes débiteront dans la prochaine année.

**Procès-verbal du conseil d'administration
Centre de services scolaire des Navigateurs**

4.0 RAPPORTS DES COMITÉS

4.1 Comité de vérification

La dernière rencontre a eu lieu le 11 novembre 2025. Les états financiers ont été discutés. La prochaine rencontre est prévue le 11 février 2026.

4.2 Comité de gouvernance et d'éthique

La prochaine rencontre est prévue le 16 février 2026.

4.3 Comité des ressources humaines

La prochaine rencontre est prévue le 28 janvier 2026.

4.4 Comité CSÉHDAA

La dernière rencontre a eu lieu le 1^{er} décembre 2025. La prochaine rencontre est prévue le 19 janvier 2026.

4.5 Comité de parents

La dernière rencontre a eu lieu le 8 décembre 2025. Le sujet des professionnels du privé a été discuté. La prochaine rencontre est prévue le 26 janvier 2026.

4.6 Comité consultatif de transport

La prochaine rencontre est prévue le 10 février 2026.

5.0 QUESTIONS DIVERSES

5.1 Questions et messages des membres

Un membre demande de recevoir le document des clientèles présenté en octobre dernier. On convient que le document de travail, bien qu'il ne soit qu'au stade d'hypothèse, sera partagé aux membres à titre informatif. Il est précisé que ce document ne doit pas être diffusé.

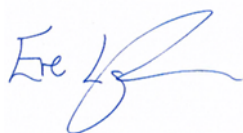
CA-25-26-044

6.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Lise Bergeron et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 21 h 03.

ADOPTÉE à l'unanimité



Ève Lapointe
Présidente



Rachel Dion
Directrice du Secrétariat général, des
Services corporatifs et des
communications